Résolution sur la nécessité urgente de protéger les minorités religieuses en Syrie à la suite de l’ attentat terroriste perpétré récemment contre l’ église Mar Elias à Damas

2025/2798(RSP) - 10/07/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 625 voix pour, 7 contre et 10 abstentions, une résolution sur la nécessité urgente de protéger les minorités religieuses en Syrie à la suite de la récente attaque terroriste contre l'église Mar Elias à Damas.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et par des députés.

Le 22 juin 2025, un attentat suicide contre l'église grecque orthodoxe Mar Elias à Damas a fait au moins 25 morts et plus de 60 blessés, marquant l'attaque la plus meurtrière contre les chrétiens depuis des années. Un groupe terroriste islamiste nouvellement formé, Saraya Ansar al-Sunna, a revendiqué cet attentat.

Le Parlement a fermement condamné l'attentat terroriste traumatisant contre l'église Mar Elias et toutes les menaces contre les lieux de culte, dont certains ont une importance historique. Il a exhorté les autorités syriennes à améliorer les mesures de sécurité et à restaurer l'église Mar Elias.

En outre, les députés ont fermement condamné toutes les attaques visant les communautés religieuses et ethniques. Ils ont également noté avec inquiétude que de nombreux membres de Hay'at Tahrir al-Sham (HTS) ayant commis de graves violations des droits de l'homme ont assumé des fonctions au sein de l'administration de transition, ce qui pourrait avoir des conséquences inquiétantes pour la liberté religieuse. À cet égard, le Parlement a exhorté les autorités de transition syriennes à faciliter des enquêtes rapides, transparentes et indépendantes sur ces actes et à prendre les mesures nécessaires pour réprimer la violence, veiller à ce que les responsables des attaques soient traduits en justice, défendre la liberté de religion et assurer la protection de toutes les communautés.

Les autorités de transition syriennes sont invitées à présenter un calendrier précis pour l'organisation d'élections crédibles, libres, équitables et inclusives. L'UE est quant à elle invitée à créer un fonds pour la reconstruction de la Syrie, subordonné à la réalisation de progrès tangibles dans ces domaines prioritaires et en coordination avec les institutions internationales compétentes, qui favoriserait le dialogue interconfessionnel, la résolution des conflits et la réconciliation. La Commission européenne est invitée à accorder la priorité à la conférence avec la société civile syrienne.

Enfin, le Parlement a invité le Conseil à maintenir et à imposer des sanctions plus ciblées à l'encontre des acteurs responsables de violations de la liberté religieuse en Syrie.